


	Direction/Service	Intitulé du poste
<p>Fiche de poste</p>  <p>F-B6-C1-8-2</p>	<p align="center">Direction Générale des Services Techniques</p> <p align="center">Direction des Mobilités</p> <p align="center">Service Transports</p>	<p align="center">Technicien Transport Référent travaux</p>
Mission Principale		
<p>Sous l'autorité du chef de service transport et au sein d'une équipe de cinq personnes, le titulaire du poste participe à l'organisation et à la gestion du service public des transports urbains.</p> <p>Il a pour activité spécifique, au sein de l'équipe, de suivre les travaux d'aménagement et la réalisation des équipements de transport.</p>		
Activités liées à la mission principale	Compétences mobilisées	
<p>Mise en œuvre et suivi continu du service public des transports urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer un lien direct et continu avec le délégataire Assurer la prise en compte des besoins liés aux transports dans les projets d'aménagement urbain ou de travaux de voirie et leur mise en œuvre technique Assurer la mise en œuvre des transports publics urbains, en lien avec les communes-membres et en complémentarité avec les autres autorités organisatrices de transport Participer à l'animation des relations entre l'établissement, les prestataires et les usagers : réponse aux demandes, participation au club des usagers animé par PMM, participation aux temps forts de la vie du réseau... <p>Participation à la conception et à l'amélioration des plans de transport voyageurs et scolaires</p> <p>A partir des sources d'informations disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à l'analyse des besoins de mobilité et à leur adaptation (modification de service, création de ligne...) Participer à l'élaboration des plans de transport ponctuels voyageurs et scolaires en adaptation à des situations spécifiques (festivals, travaux, fermetures de classes, dates d'examen...) Participer au suivi et à l'actualisation quotidienne des plans de transport pour une meilleure qualité du service public (en continu et a fortiori en période de rentrée scolaire) <p>Gestion technique et administrative des contrats de transports</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi de la mise en œuvre du cahier des charges des contrats de transport dans les grilles de services du délégataire Préparer les actes administratifs simples (ordres de service) nécessaires à l'exécution des contrats de transport 	<p align="center">Savoirs</p> <p>Cadre réglementaire relatif aux services publics de transport Cadre institutionnel et juridique des opérateurs de transport, réglementation des transports, assurance et responsabilité Instances et processus de décision de l'Etablissement Techniques de communication Connaissance des outils et techniques intervenant dans la mise en œuvre des systèmes de transport Principes et techniques de tableaux de bord et indicateurs de gestion - Maîtrise de l'outil informatique Techniques de VRD</p> <p align="center">Savoir faire</p> <p>Analyser - Contrôler - Communiquer – Rédiger</p> <p align="center">Savoir être</p> <p>Rigoureux - Méthodique – Diplomate – Goût du travail de terrain – Aptitude au travail en équipe - Disponible – Sens du service public</p> <p align="center">Relations du poste</p> <p>Internes : Directions et services de l'Etablissement – Elus communautaires Externes : Entreprises délégataires ou titulaires de marchés de transport – communes de PMM – autres autorités organisatrices de transport – services de l'Etat et autres opérateurs institutionnels – associations d'usagers - entreprises de travaux publics – usagers sankéo</p> <p align="center">Cadre statutaire et Temps de Travail</p> <p>Catégorie : B Filière technique Cadre d'emploi des Techniciens territoriaux Durée de travail : Temps complet</p> <p>Ponctuellement possibilité de prise et de fin de service en dehors des heures de présence obligatoire</p>	
Activités spécifiques		
<p>En lien avec le directeur de projets aménagements et en coordination avec les techniciens travaux de PMM et des communes</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer au suivi technique, administratif et financier ainsi qu'à la coordination des travaux de voirie, de bâtiments et de déploiement des systèmes mis en œuvre dans le cadre de l'activité du service public de transports Assurer le suivi technique et financier, actualiser et mettre en œuvre le Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmée Participer à l'animation de la concertation avec les associations de personnes à mobilité réduite <p align="center">Toute activité liée à des considérations de service public</p>		

